

CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVES D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

SESSION 2023

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

Réponse à vingt questions à choix multiple portant sur des situations concrètes habituellement rencontrées par les membres du cadre d'emplois dans l'exercice de leurs fonctions.

Durée : 45 minutes
Coefficient : 1

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- **Vous composerez directement sur le présent sujet** qui sera agrafé à l'intérieur de la copie. **Aucune réponse ne sera portée sur la copie.** Il ne vous sera remis qu'un seul exemplaire du présent sujet.
- Vous ne devez faire apparaître **aucun signe distinctif sur le sujet** ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement **utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner**. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- L'utilisation d'une calculatrice électronique programmable ou non-programmable sans dispositif de communication à distance est autorisée.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 7 pages (y compris celle-ci)
Il appartient au candidat de vérifier que le sujet comprend le nombre de pages indiqué

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Barème de notation :
Réponse exacte = 1 point ; Réponse fausse ou incomplète = 0 point

Vous répondrez aux questions suivantes en cochant la ou les case(s) de votre choix.
Chaque question comporte une ou plusieurs réponse(s) exacte(s)
Note finale sur 20.

1- Dans le cadre de vos missions, vous encadrez l'accueil périscolaire et la surveillance dans les lieux de restauration scolaire. Lors de la sortie des classes, un parent vous questionne au sujet de son enfant. Il veut savoir comment cela se passe à la cantine et si son enfant progresse dans les apprentissages scolaires. Quelle est votre réaction ?

- Le parent est en droit de connaître ces informations, vous lui répondez en fonction de ce que vous savez
- Par mesure de discrétion, vous proposez au parent de patienter pour pouvoir lui répondre à l'écart en ce qui concerne la cantine
- Vous lui répondez brièvement car les autres parents attendent la sortie de leur enfant
- Vous lui proposez de prendre rendez-vous avec l'enseignant(e) en ce qui concerne les apprentissages scolaires

2- Depuis la rentrée 2019, la scolarité est obligatoire pour les enfants à partir de 3 ans, cela signifie que :

- Chaque enfant doit pouvoir être accueilli dans une école maternelle dans l'année de ses 3 ans
- Les familles n'ont plus le droit d'instruire leur enfant à la maison
- La fréquentation de l'école, seulement le matin, est dérogatoire
- Les enfants de moins de 3 ans ne peuvent plus être accueillis à l'école maternelle

- 3- Les ATSEM sont placé(e) s sous une double hiérarchie, celle de la collectivité territoriale et celle de la direction de l'école. Cela signifie que :**
- La direction de l'école détermine la répartition des ATSEM dans les classes de son école
 - La direction de l'école recrute les ATSEM parmi le personnel de la collectivité
 - La collectivité organise l'emploi du temps hebdomadaire des ATSEM en fonction de ses différentes missions
 - La collectivité organise l'emploi du temps de l'ATSEM sur le temps scolaire
- 4- Vous devez diluer votre produit de nettoyage : 20 mL de produit pour 3,5 litres. Combien de seaux de 7 litres pouvez-vous obtenir avec un bidon de 3 litres de produit de nettoyage ?**
- 50
 - 75
 - 125
 - 175
- 5- A quoi sert la mise en place d'un PAI ?**
- Il permet d'accueillir un enfant en situation de handicap
 - Il permet à l'enfant de prendre son traitement médical à l'école
 - Il permet d'avoir des repas spéciaux pour l'enfant allergique
 - Il permet à l'enfant d'avoir une aide pédagogique spécifique
- 6- Le conseil d'école est une instance obligatoire à l'école :**
- Vous êtes membre de droit au conseil d'école
 - Le directeur de l'école choisit les dates et le nombre de conseils d'école à mettre en place
 - Le conseil d'école ne peut pas avoir lieu sans un représentant de la Mairie
 - Vous pouvez intervenir sur les sujets vous concernant si on vous sollicite

- 7-** **Vous travaillez à la surveillance de la restauration scolaire et un enfant, pendant le repas, refuse de manger ce qu'il a dans son assiette, comment réagissez-vous ?**
- Vous lui demandez de goûter un peu de chaque plat, sans le forcer
 - Vous lui dites qu'il ne sortira pas de table tant que son assiette n'est pas terminée
 - Vous en parlez à ses parents le soir
 - Vous l'aidez à manger en lui montrant comment faire
- 8-** **L'enseignant(e) vous demande de gérer l'activité peinture après avoir expliqué l'exercice aux enfants, qui doivent dessiner un bonhomme. Un enfant fait des gribouillis sur sa feuille et ne réalise pas le bonhomme demandé, que faites-vous ?**
- Vous le laissez faire
 - Vous lui demandez de recommencer
 - Vous prévenez l'enseignant(e) pour savoir ce que vous devez faire
 - Vous décidez de l'installer à un autre atelier moins compliqué pour l'enfant
- 9-** **Lors de la sieste, vous constatez qu'un enfant a de la fièvre. Après avoir vérifié sa température, à l'aide d'un thermomètre auriculaire, quelle est votre attitude ?**
- Vous le découvrez
 - Vous lui donnez à boire
 - Vous lui donnez un doliprane
 - Vous prévenez l'enseignant(e)
- 10-** **La mère d'une enfant vous informe que désormais le père de ce dernier n'a plus le droit de venir le chercher à l'école, que dites-vous ?**
- Vous demandez le document juridique qui l'atteste
 - Vous orientez la mère vers l'enseignant(e) ou le directeur/trice de l'école
 - Vous cherchez à avoir plus d'éléments en discutant avec la mère
 - Vous répondez que cela n'est pas de votre responsabilité et vous l'orientez vers l'enseignant(e)

- 11- Vous partez en sortie scolaire organisée par l'enseignant(e). Le déplacement se fait en bus scolaire, que prévoyez-vous pour les enfants malades en transport ?**
- Des sacs plastiques en cas de vomi et des bouteilles d'eau
 - Des pastilles de menthe
 - Des vêtements de rechange
 - Des comprimés contre le mal des transports
- 12- Que faites-vous afin de vous assurer de la bonne utilisation de produits d'entretien ?**
- Vérifier le bon état de vos E.P.I
 - Ajouter un peu de produit désinfectant à une solution détergente pour plus d'efficacité
 - Stocker les produits dans un local prévu à cet effet, qui est aéré et fermé à clé
 - Bien lire l'étiquette d'information lorsqu'on utilise un nouveau produit
- 13- A quel interlocuteur vous adressez-vous pour faire valoir votre droit à formation ?**
- A la Direction des ressources humaines de votre collectivité
 - Au CNFPT auquel est affiliée votre collectivité
 - A votre collègue ATSEM qui a déjà suivi plusieurs formations
 - Au service formation du rectorat dont votre école dépend
- 14- Au moment de la sieste, chez les petits, quel(s) geste(s) contribu(ent) à favoriser l'endormissement ?**
- Coucher chaque enfant en position latérale de sécurité
 - Proposer aux enfants qui le souhaitent de prendre leur « doudou » avec eux
 - Faire boire un verre d'eau à chaque enfant avant qu'il ne se couche
 - Mettre un fond musical apaisant
 - S'allonger à côté d'un enfant très turbulent

15- Vous réalisez le nettoyage des tables de la cantine à l'aide d'un détergent désinfectant pour surface alimentaire, bactéricide. L'étiquette précise que ce produit doit être dosé à 2 %. Une utilisation correcte de ce produit suppose de mettre :

- 200 ml de produit pour 10 L de solution finale (eau + produit)
- 2 mesures de produit pour 10 mesures d'eau
- 10 mesures de produit pour 2 mesures d'eau
- 2 dl de produit pour 10 L de solution finale (eau + produit)

16- Que signifie le sigle RASED ?

- Réseau d'aide et de soutien aux enfants déficients
- Regroupement associatif des spécialistes de l'enfance en danger
- Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté

17- Dans un office alimentaire pratiquant la remise en température et la distribution des repas, un certain nombre de documents permettent la mise en œuvre de la méthode HACCP. Ce sont :

- Un cahier où sont notées les températures à cœur des plats chauds dès leur sortie du four
- Les menus de la semaine
- Le plan de nettoyage et de désinfection des locaux
- Le plan d'évacuation des locaux en cas d'incendie

18- La gale est une affection :

- Non contagieuse
- Causée par un manque d'hygiène
- Qui provoque des démangeaisons
- Qui peut se transmettre par l'échange de vêtements

19- Un enfant de grande section de maternelle, est allergique au gluten. Pendant la semaine du goût, différentes dégustations sont proposées. Vous veillerez à ce qu'il ne mange pas :

- Des pains variés
- Du fromage
- Des céréales
- Des gâteaux secs

20- Qu'entend-on par pédiculose ?

- Une affection située au niveau de la voûte plantaire, accompagnée de fortes démangeaisons, fréquente chez les jeunes enfants
- Une affection entraînant des lésions cutanées due à la présence de poux
- Un traitement novateur pour les enfants atteints d'enurésie
- Une technique permettant d'accroître les capacités motrices des très jeunes enfants